



Règlement Exposition Photos 2018

Finalité

L'association Valloire Nature Et Avenir organise une exposition de photos pendant l'été 2018. Cette année, le lieu d'exposition sera le Jardin Alpin du Lautaret (dans la galerie de l'Alpe, salle d'exposition du Jardin). Le but est double :

- Faire connaître la station de Valloire
- Inciter les vacanciers de Valloire à venir au Jardin Alpin
- Faire découvrir la nature et le patrimoine de cette partie de la Maurienne au travers des clichés et de participer ainsi à la sensibilisation du plus grand nombre à sa nécessaire préservation.

Thèmes proposés pour 2018

- Fleurs de montagnes en macro/proxi-photo: une invitation à voir les fleurs de près voire de très près.
- Reflets de lacs de montagne de la région (<100Km) tout est dans le titre
- Sports de glisse et Cyclisme en Montagne: Ce qui glisse ou qui roule (sans moteur) dans la région.
- Entre Mer ET Montagne ailleurs dans le monde : une invitation au voyage. Photos prises à l'occasion de vacances entre mer ET montagne

Règles

- La participation à cette exposition est ouverte à tous.
- Trois photos maximum par thème. (avec un maximum de 12 photos par participant)
- Merci de ne pas mettre de cadre ou de filigrane pour que les photos soient sur un pied d'égalité. L'utilisation de logiciel de traitement d'image tel que photoshop est acceptée mais pas nécessaire.
- Format des photos pour la soumission (par ordre de préférence)
 - o Photo numérique : fichier numérique au format JPG (prise avec un appareil d'au moins 2Mpixel pour permettre un développement en A4)
 - o Tirage papier au format A4 20x30
- Envoi par email à contact@vnea.net ou remise au Chalet Pierre Paul **avant le 15 Mai 2018**,
- Les photos devront être accompagnées lors de la soumission: du nom de son auteur et coordonnées, du lieu et de la date où la photo aura été prise.
- En soumettant les photos, diaporamas ou films les participants garantissent qu'ils sont propriétaires des droits d'auteur. Si une ou des photos représentent un personnage reconnaissable, elle devront comporter son autorisation à l'utilisation de la/des photos dans le cadre du concours de notre association.
- L'association retiendra à l'aide d'un jury environ 100 à 150 photos à voir en fonction du nombre et la qualité des soumissions pour l'exposition
- L'association s'occupera du tirage papier au format 20x30 (ou similaire, sauf si celui-ci est déjà fourni)
- L'association s'occupera avec d'autres partenaires d'exposer ces photos et films pendant l'été, à priori à partir de mi-juillet. (voir dates exactes sur le site web)
- L'association demandera à un jury de sélectionner les 10 meilleures soumissions au sens du jury. Les gagnants se verront attribuer un petit lot. Ils seront prévenus par email ou téléphone.
- L'association restituera à leur propriétaire tous les tirages papier qui lui auront été confié. Par contre l'association gardera dans un « album souvenir » toutes les photos développées par l'association. Cet album, comme celui des années précédentes est disponible au siège de l'association.
- Sauf stipulé différemment par le participant lors de la soumission, le participant accorde à l'association le droit de publier les photos sur son site Internet et de les utiliser pour réaliser un petit poster (100 tirages max ,vendu à petit prix au profit de l'association. Le nom des photographes y sera bien sûr mentionné. Les photographes restent bien sûr propriétaires de leurs clichés et de tout autre utilisation de leurs photos.
- La participation à ce concours implique le plein accord sur l'acceptation du présent règlement.

<http://vnea.net>

email : contact@vnea.net

Valloire Nature Et Avenir (VNEA)

Association loi 1901 agréée intérêt général –Boite Postale 8– 73450 Valloire